

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### "Critique éthique de l'algorithme"

Rouvroy, Antoinette

*Published in:*

L'ADN, les séquences de l'innovation

*Publication date:*

2015

*Document Version*

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

Rouvroy, A 2015, "Critique éthique de l'algorithme" *L'ADN, les séquences de l'innovation*, numéro 2, pp. 146-147.

#### **General rights**

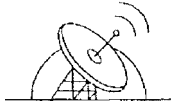
Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### **Take down policy**

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Interview d'Antoinette Rouvroy  
par Béatrice Sutter



## CRITIQUE ÉTHIQUE DE L'ALGORITHME

La « gouvernementalité algorithmique » est un concept sur lequel travaille la chercheuse Antoinette Rouvroy depuis plusieurs années. Ses travaux posent la question du pouvoir, réel ou supposé, de ce nouveau mode de représentation du monde et sur les débats éthiques qu'il engage.

**L'approche algorithmique nous donne-t-elle accès à une certaine forme d'objectivité ?**

**ANTOINETTE ROUVROY :** L'approche algorithmique construit des modèles de comportements qui ne reposent pas sur des représentations pensées *a priori*, en distinguant les hommes et les femmes par exemple. Au contraire, à partir d'une quantité massive de données, elle met au jour de nouvelles corrélations. En quelque sorte, elle modélise le social à même le social. Cela développe un grand appétit pour le réel et l'idée que l'on peut le décrypter. Mais nous n'avons ici que l'apparence d'une très grande objectivité. En effet, cette méthode sélectionne quand même les données puis opère sur elles des processus très sophistiqués de décontextualisations. Ces processus étant masqués, cela laisse penser que les Big Data présentent la réalité dans son ensemble, avec une sorte d'exhaustivité. C'est faux et même si elles le faisaient, le numérisé ne prend de toute façon pas en compte ce qui n'a pas été effectué : les rêves, la pensée qui ne laissent pas de traces... Pourtant, il serait légitime de considérer ces ressources pour qui prétend imaginer l'avenir.

**Est-ce que vous pensez qu'en voulant prédire, la « gouvernementalité algorithmique » transforme surtout le présent ?**

**A. R. :** Ces modèles sont censés nous permettre d'agir par avance sur certains comportements qui ne sont que potentiels. Ils ne sont que du possible non réalisé. C'est précisément cette part d'incertitude radicale qui devient la cible de ce gouvernement algorithmique. Personne ne se sent personnellement visé mais cela nous vise quand même en façonnant par avance nos champs d'action et de pensées. Quand les environnements informationnels sélectionnent leurs flux en fonction de ce qu'ils envisagent comme pertinents pour nous, cela façonne notre environnement de manière à encadrer nos champs de perception et d'action. On fait en sorte qu'une hypothèse, un probable se traduise par une présence immédiate. Il devient de plus en plus difficile de vouloir ou même d'envisager quelque chose qui n'aurait pas déjà été prévu pour nous.

## Les professionnels du marketing doivent prendre conscience des enjeux très collectifs auxquels ils participent

### Est-ce que nous pouvons échapper à ces dispositifs ?

A. R. : L'homme échappe toujours et la vie même est récalcitrante à toute forme d'organisation excessive. Je ne crois pas que ces dispositifs nous réduiront à l'état de robots téléguidés, mais je pense qu'ils sont extrêmement attractifs pour les gouvernements. Ils les dispensent de toute une série d'opérations qui sont coûteuses en temps et en efforts : l'échange, la négociation, la comparaison...

### Est-il possible que nos systèmes de valeurs soient eux-mêmes bouleversés ?

A. R. : Oui. C'est la raison pour laquelle il est important de savoir ce à quoi nous tenons. Il est par exemple tout à fait rationnel économiquement d'exclure d'un système d'assurance vie une personne qui subit des violences conjugales. Il est possible aujourd'hui de l'identifier en observant sa participation à certains forums sur lesquels elle demanderait de l'aide... Il serait légitime de l'exclure mais sur le plan de la justice cela nous paraît inacceptable, en tout cas en l'état actuel de notre contrat social en France. Vous voyez ici que les notions d'objectivité et de justice ne se recouvrent pas du tout. Ce sont des notions tout à fait différentes. C'est précisément ce que méconnaissent les data : la mansuétude, les affects positifs ou négatifs ne sont pas, aujourd'hui, traduisibles par une formule algorithmique.

Je n'ai pas un point de vue *a priori* négatif sur ces évolutions. Je pense qu'il y a des contextes où elles offrent des évolutions positives. Pour d'autres domaines, les

choses sont plus inquiétantes. Les utilisations marketing peuvent l'être. On parle beaucoup de mettre le consommateur au centre. Il pourrait être question de le rendre plus autonome dans ses intérêts. Mais quand des compagnies aériennes détectent les internautes captifs pour augmenter leurs prix d'une visite à l'autre, on ne peut pas dire que c'est de la personnalisation dans l'intérêt du consommateur.

### Dans le cadre des usages marketing de ces techniques, quels conseils donneriez-vous aux professionnels qui les utilisent ?

A. R. : Les professionnels du marketing doivent prendre conscience des enjeux très collectifs auxquels ils participent. C'est indispensable aujourd'hui étant donné les pouvoirs qu'ont acquis les techniques qu'ils manipulent. Il faudrait penser à un code de déontologie comme celui des médecins. Le droit va entrer en scène mais on peut anticiper la réglementation en réfléchissant à ce qui est acceptable ou non. Il y a toujours beaucoup d'autres enjeux à considérer que ceux du profit maximum.

#### PARCOURS D'ANTOINETTE ROUVROY

◊ Docteur en sciences juridiques, chercheuse du FNRS au Centre de recherche en information, droit et société (CRIDS), elle développe depuis quelques années des travaux autour de la « gouvernamentalité algorithmique ».